

Vie pratique

Premier contact avec les CMP (Centres Médicaux Psychologiques)

L'EPSM (Établissement Public de Santé Mentale) de l'agglomération lilloise vient de mettre en place un numéro local unique de premier contact pour les personnes souhaitant être mises en relation avec un Centre Médico-Psychologique. Ce numéro, actif depuis le 1^{er} juin 2021, est le suivant : 03 20 63 76 63.

Travaux Noréade à Cysoing

Dans le centre de Cysoing, ces travaux vont se prolonger.

Jusqu'au 21 août 2021 :

Dans la rue JB Lebas, une seule voie de circulation dans le sens Cysoing-Bouvines.

Du 26 juillet 2021 au 21 août 2021 :

Le carrefour du centre ville sera fermé.

Du 15 septembre au 15 octobre 2021 :

La rue Voltaire sera fermée.

Du 15 octobre au 15 novembre 2021 :

La place Faidherbe sera fermée.

Échardonnage



Il est absolument nécessaire de retirer les « **Chardons des champs** » en ce moment, car c'est la période de fleurissement. Ceci évitera

une dissémination des graines.

Merci d'en prendre bonne note. Nos employés communaux s'y emploient aussi et nous les en remercions.

(Il paraît qu'il faut les couper par temps de pluie au stade bouton floral.)

Feux

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de faire des feux dans les jardins et autres espaces ouverts.



Non seulement cela peut être dérangeant pour le voisinage, mais vous risquez jusqu'à 450€

d'amende ! Cela peut aussi être dangereux, par ex. à proximité des voies de circulation.

Enfin, un feu ouvert dégage entre autres éléments, des particules fines (50kg de végétaux brûlés dégagent autant de parti-

cules fines qu'une voiture à essence neuve qui parcourt 14 000km !).

Nous vous rappelons qu'il existe des déchetteries et qu'il y a un ramassage chaque semaine.

Vitesse et passages piétons

Que ce soit à Bourghelles ou ailleurs, attention à la vitesse!

Soyez vigilants à l'approche des passages piétons! Il en existe plusieurs dans la commune, situés parfois après un virage. Pensez à ralentir afin de rester réactif.



Location des salles

Dates d'ouverture à la location :

Pour les bourghellois :

du 13/09/21 à 9h au 25/09/21 à 12h

Pour les extérieurs :

à partir du 27/09/21 à 9h

Carnet

Madame Descamps a eu 100 ans !



Née le 5 avril 1921, Mme Descamps vient de fêter ses 100 ans à Bourghelles, où elle est arrivée en 1977. Elle est toujours active pour entretenir son jardin, ses rosiers, en compagnie d'un fidèle ami, son chien.

Le conseil municipal lui a remis un panier garni de douceurs qu'elle aura plaisir à partager avec sa famille, et une orchidée.

Joyeux anniversaire Madame Descamps !

Agenda

Cet agenda est fortement dépendant des consignes sanitaires qui seront en vigueur à la date de l'évènement.

Pour être informé le plus rapidement possible, consultez notre site : bourghelles.com ou notre page Facebook : www.facebook.com/bourghelles/

14 juillet
Fête Nationale
28 août
HUSH Festival
3 septembre
Forum des Associations
12 septembre
Braderie
2-3 octobre
Paris-Roubaix
21 novembre
« Un dimanche de Fête »



Comme une info

Le journal municipal de Bourghelles

n° 22 - Été 2021

bourghelles.com www.facebook.com/bourghelles/

Édito

Bourghelloises, Bourghellois,

À nouveau, ce bulletin commence par le même sujet : le covid.

En juin, nous pensions qu'été rimerait avec libertés (enfin retrouvées) ..., et voilà qu'un nouveau variant plus contaminant encore progresse à la vitesse de l'éclair dans notre pays et à l'étranger. Le taux d'incidence dans les hôpitaux est encore faible, mais nous avons l'expérience de trois vagues, il y a donc peu de chance pour que nous échappions à celle-ci. À ce jour, les seuls moyens efficaces sont les gestes barrières et la vaccination. Cette dernière est certainement la meilleure solution pour endiguer le virus et ainsi retrouver la Vie, ... mais à condition que la majorité de la population y adhère. De nombreux centres sont présents sur notre territoire, il est vraiment facile de s'y rendre ! En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

Néanmoins, depuis l'assouplissement des mesures sanitaires, d'heureux événements ont pu se tenir dans notre commune.

Le conseil municipal a eu la joie de recevoir les enfants nés depuis mai 2019 accompagnés de leurs parents. Ce fut un moment très convivial qui a permis d'échanger et de faire visiter le groupe scolaire et la future classe de ces chères têtes blondes.

L'Amicale laïque a organisé un jeu de piste avec enfants et parents dans le village, pour pallier la fête de l'école. Nous la félicitons pour cette belle initiative.

Nous préparons les prochaines festivités qui dépendront des consignes sanitaires en vigueur au moment de l'évènement.

Un festival de compositeurs-interprètes se déroulera le 28 août, au stade, il permettra à toutes les générations de se retrouver autour de la musique.

La braderie est en cours de préparation, le repas « Un dimanche de fête » est programmé courant novembre, un peu plus tard que d'habitude du fait du passage du Paris-Roubaix les 2 et 3 octobre.

Comme il fait bon vivre à Bourghelles... ! Pour preuve, nous comptons une nouvelle centenaire : Madame DESCAMPS. C'est en comité restreint que nous avons eu le plaisir de lui rendre visite. Nous avons trinqué à sa santé qui pourrait faire de nombreux envieux ! Entre autres, elle a une parfaite ouïe et une bonne vue.

Côté environnement, vous êtes de plus en plus nombreux à embellir et à entretenir vos devantures. Par ce geste, vous participez à conserver un cadre de vie agréable. Je vous en remercie. Cette année, nous avons organisé des chantiers participatifs réguliers, afin de maîtriser la végétation, favorisée par la météo clémente. Nous poursuivrons cette expérience et vous encourageons à nous rejoindre dans cette action solidaire et conviviale.

Je terminerais par féliciter Monsieur TELLIER qui reprend la succession de feu Monsieur DELEBARRE, en tant que président des AFN de Bachy Bourghelles.

Je vous souhaite d'agréables vacances, et prenez bien soin de vous.

Votre Maire, Franck Sarre

Agenda

« HUSH Festival » en août



Échos

La Fête des Parents



Vie pratique

Vélo électrique : dix subventions



Carnet

Madame Descamps notre centenaire



Des cérémonies de commémoration sans public

25 avril 2021



Les consignes sanitaires en vigueur ne nous ont malheureusement pas permis de vous accueillir, ainsi que notre harmonie, lors des cérémonies de commémoration de la Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, le 25 avril, de la Victoire du 8 mai et de l'Appel du 18 juin.

Néanmoins les hommages ont été rendus.

Étaient présents, le Maire, Franck Sarre, entouré de quelques adjoints, accompagnés du porte-drapeau, Michel Verhaeghe.

Les 25 avril et 18 juin, le Maire de Bachy, Philippe Delcourt, et son adjoint, Denis Bernard se sont joints au groupe comme le veut la tradition.

La section des AFN était représentée par M. Carpentier et Mme Duhamel, trésorière et secrétaire de l'association, le nouveau président n'ayant pas encore été élu.

Travaux salle communale

Pendant l'hiver, un dégât des eaux a endommagé la salle des fêtes. Une entreprise bourghelloise a refait le plafond qui s'était effondré au niveau du bar après avoir réparé la fuite.

Les murs des toilettes adaptées aux handicapés et nouvellement installées ont été repeints.

Le cumulus défaillant et le moteur du volet d'entrée ont été changés.

La salle est à nouveau prête à être utilisée.

Deux projets sont en cours : un nouveau système de chauffage plus performant et économique, et un changement de luminaires.

Réhabilitation du logement rue Jean Jaurès (suite à un incendie)

Comme vous pouvez le constater en descendant la rue Jean Jaurès, les travaux de réhabilitation ont bien avancé.

Les travaux de reconstruction de la charpente et de pose d'une nouvelle toiture sont terminés. Les planchers intérieurs détruits ont été démontés et reconstruits. Les fenêtres seront remplacées. Les cloi-

sonnements intérieurs sont en cours d'installation.

L'ensemble des aménagements intérieurs suivront.

Compte-tenu de l'importance des dégâts, ce bâtiment sera totalement rénové vers la fin de l'année 2021.

Aménagements des quartiers

Pour les deux quartiers qui feront l'objet, en cette fin d'année, des premiers travaux d'aménagements, les études détaillées sont terminées.

Les riverains de ces secteurs ont été invités à deux réunions publiques de concertation, l'une le 30 juin pour la rue Albert 1^{er} et la rue du 8 mai, la seconde le 1^{er} juillet pour la rue du Maréchal Joffre.

Les plans d'aménagements ont été pré-

sentés, les différents travaux prévus ont été expliqués par la maîtrise d'œuvre qui a réalisé ces études.

Lors de ces réunions, les riverains ont fait part de leurs dernières remarques et recueilli les quelques explications nécessaires à la compréhension et à la validation de ces futurs travaux.

À l'issue de ces réunions, le dossier d'appel d'offres a pu être finalisé pour une consultation des entreprises en juillet et août et un choix en septembre.

Les travaux pourront, nous l'espérons, débuter au dernier trimestre 2021 en fonction des disponibilités de l'entreprise retenue pour la réalisation de ces chantiers.

Élections

Les élections départementales et régionales se sont déroulées dans des conditions sanitaires strictes, ce qui a entraîné une petite attente en fin de matinée du premier tour, heureusement sous un ciel clément. Le taux de participation de 40% a été de 6 points supérieur à la moyenne nationale. Du côté des résultats départementaux, à Bourghelles, le binôme Luc Monet / Charlotte Parmentier a récolté 2/3 des voix, par contre au niveau du canton, seules 300 voix ont départagé les candidats.



Nous avons eu la chance de voir de nouveaux jeunes votants dont les jumelles Zoé et Noa.



HUSH Festival : Message du BEF (Bourghelles en fête)

« Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous présenter le projet « HUSH Festival » prévu le samedi 28 août 2021, au stade Serge Havet de Bourghelles, qui consiste en une journée de concerts de musique, « Rock, Pop, Jazz ».



Le « HUSH Festival »

est un projet mené depuis plus d'un an par de jeunes Pévèlois, et porté par l'association Bourghelles en Fête, avec le soutien de la Mairie de Bourghelles et de la Pèvèle Carembault.

Nous réunir autour de la musique pour partager à l'unisson des émotions, vivre un moment convivial,

Faire cohésion entre jeunes et moins jeunes, Bourghellois ou villageois de la Pèvèle Carembault,

Mettre en avant les Talents, jeunes talents ou talents confirmés de notre territoire,

S'organiser autour d'une équipe de bénévoles et de professionnels engagés, et impliqués dans le respect des règles de sécurité,

Voici nos objectifs !

Le festival en détails :

Le « HUSH Festival » débutera à 16h30 et devrait se terminer à 23h.

Les groupes déjà inscrits sont tous auteurs-compositeurs et interprètes.

Nous pouvons vous en dévoiler quelques noms :

- MNTR (de Bourghelles)

- Oziaw (de Bourghelles)

D'autres encore, nous rejoindront.

Le prix de l'entrée en prévente sera de 12€50, et 15€ sur place.

Une petite restauration et boissons (eau, soft et bière) seront proposées sur le site, pour des tarifs que nous voulons accessibles à tous.

Nos engagements pour que cet événement reste **un moment de fête, convivial et encadré**, sont portés sur la sécurité et le respect des habitants du quartier mais aussi de l'environnement.

Nous veillerons particulièrement à ce qu'ils soient respectés.

Les voici :

- Signature d'une charte liée au règlement du festival, par chaque participant

- Présence de La Croix-Rouge pour assurer la prévention et l'intervention rapide sur site

- Service de sécurité professionnel engagé pour nous permettre de filtrer efficacement les entrées et sécuriser les lieux

- Désignation d'une équipe qui aura la responsabilité de la gestion des parkings afin d'éviter le stationnement sauvage

- Vigilance et attention portées sur l'ambiance et le respect de chacun à l'intérieur du stade

- Propreté du site et du quartier pendant et après le concert

Par ailleurs, nous avons obtenu le Visa délivré par la Commission de sécurité, pour notre organisation.

Ce sont nos engagements vis-à-vis de chacun de vous, et nous prenons les moyens nécessaires pour qu'ils soient respectés. »

Marion Cuvelier, présidente du BEF



Vie pratique

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

L'opération de la CCPC de subvention de 200€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf a rencontré un vif succès puisque les 375 dossiers budgétisés ont été retirés en 3 semaines.

La commune de Bourghelles avait décidé d'octroyer une aide complémentaire de 100€. Ce sont 10 demandes qui ont été déposées et qui ont reçu un avis favorable de la commune.

Boîtes aux lettres

Lors de la distribution des nouvelles cartes d'électeurs nominatives, nous avons rencontré quelques difficultés à trouver les bons destinataires, faute de nom ou de numéro sur la boîte aux lettres.

Que dit la loi sur ce point ?

Si votre logement a été construit avant 1979, vous n'êtes en effet pas obligé d'y inscrire votre nom. En revanche, pour les bâtiments d'habitation construits après 1979, vous avez l'obligation d'inscrire votre nom de famille comme le numéro de l'habitation.



Par ailleurs : pensez à bien la dégager si elle se trouve près d'une haie.

Alors pour faciliter la distribution ainsi que l'acheminement de votre courrier, **étiquetez votre boîte aux lettres...** même si votre maison est ancienne :) et veillez à ce qu'elle soit **accessible facilement !**

Agiissons contre les violences



Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?
Le mieux,
c'est d'en parler !



Pour informer les jeunes, des affiches « **Enfance en danger** » ont été apposées dans les abris de bus de Bourghelles.

Gestion différenciée et « Zéro phyto »

Depuis son engagement dans la démarche « zéro phyto » avec la signature de la charte d'entretien des espaces publics pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques en 2012, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires sur ses espaces verts, comme le prévoit la loi Labbé (1^{er} janvier 2017).

Les particuliers et jardiniers amateurs sont eux aussi concernés par cette interdiction depuis le 1^{er} janvier 2019.

Il faut donc se tourner vers des pratiques alternatives et prendre de nouvelles habitudes telles que le paillage, la gestion différenciée des espaces verts et le désherbage manuel qui prend du temps. Il faut changer la vision d'un village sans « mauvaises herbes » qui ont aussi leur utilité pour favoriser la biodiversité, et accepter des zones bien définies où les espèces végétales font partie intégrante du paysage... en évitant si possible d'imperméabiliser les sols (enrobés...).

N'oublions pas que la terre est vivante (Trame brune) et qu'un sol perméable participe à la lutte contre le réchauffement climatique et les inondations, mais aussi à la préservation de la ressource en eau (Trame bleue).

Ainsi, vous verrez bientôt des pancartes dans les différents espaces publics vous expliquant que l'entretien est adapté à la fréquentation du lieu : la tonte est moins fréquente, certaines zones sont laissées enherbées pour créer des « couloirs » (Trame verte), des gazons fleuris sont semés...



Dans nos jardins aussi, favorisons la biodiversité et luttons contre le réchauffement climatique.

Nous avons la chance d'habiter la CAMPAGNE : Préservons-la !

Chantier participatif

La météo de ce printemps a été très profitable à la végétation : haies, parterres fleuris, pelouses et... « herbes folles » ont poussé dans les jardins et dans tous les espaces verts de la commune.

Nos employés communaux ont été à pied d'œuvre pour intervenir partout, même pendant les pluies de mars-avril, pour sortir le village de l'hiver, planter les annuelles de printemps, désherber, enlever les chardons et les liserons, ...et recommencer à nouveau.

C'est pour cette raison que des chantiers participatifs ont été organisés, pour agir ponctuellement en concentrant les forces vives autour de l'église et de la mairie, puis à l'école.



D'autres chantiers participatifs seront proposés. Merci de venir nous aider, ne serait-ce qu'1 heure !

Concours des « quartiers fleuris »

Le 2^{ème} passage du jury du concours des quartiers fleuris se fera avant le 20 juillet. Rappel des éléments notés : le fleurissement, l'entretien, l'originalité, la biodiversité.

Vous avez pu voir « fleurir » les premières plaques en ardoise (un reste de la toiture de l'église !) « Entretenu par nos soins » apposées devant plusieurs habitations.



Si vous aussi, **vous entretenez l'espace vert communal** devant ou à proximité de chez vous, ou **votre trottoir végétalisé** (désherbage, tonte, fleurissement), venez retirer une pancarte en mairie pour mettre en valeur votre travail et indiquer au jury votre implication dans l'entretien du village.

De plus, un **bonus de 5 points** sera accordé au quartier pour chaque pancarte.

« Défi Familles Zéro déchets »



Après 6 mois d'aventure intense, le premier « Défi Famille Zéro Déchet » lancé par la Pévèle Carembault, en collaboration avec la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) s'est terminé fin mai.

Les 300 familles inscrites réparties en 42 équipes (1108 participants) ont participé à ce challenge avec pour objectif de réduire d'au moins 25% le poids de leurs déchets collectés.

Sur l'ensemble des participants, on enregistre une baisse moyenne de 23,5 % de déchets non recyclables.

Notre équipe « **Bourghelles relève le défi** », composée de 4 familles bourghelloises et 2 familles de Wannehain, a enregistré une baisse cumulée de 16,39 %, en deçà de la cible attendue. Cela s'explique par le fait que les familles inscrites dans notre équipe étaient déjà sensibilisées à la démarche zéro déchet.

Elles ont pu enrichir leur expérience grâce aux nombreux ateliers proposés tout au long du défi, même si la pandémie a rendu les échanges un peu moins conviviaux en distanciel derrière son écran.

Entre la fabrication maison de produits d'entretien ou de produits cosmétiques, les recettes de cuisine responsable, ou les initiations au compostage, chacun a pu apprendre ou donner ses propres conseils.

En espérant que ces nouvelles pratiques deviennent vite de nouvelles habitudes pour réduire nos déchets, en gardant toujours à l'esprit que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ;-)

Affaires judiciaires

Les deux derniers recours déposés par Mme Degand-Dewintre contre la commune viennent enfin d'être jugés.

En date du 14 juin, le tribunal judiciaire de Lille a rejeté la requête de celle-ci contre le Conseil Départemental et notre commune, concernant les alignements de ses propriétés avec le domaine public (rue J. Jaurès et rue G. Clémenceau). Cette instance judiciaire a décidé de rejeter ce recours pour le motif d'irrecevabilité.

En date du 15 juin, c'est cette fois le tribunal administratif de Lille qui a rejeté une autre requête de Mme Degand-Dewintre contre l'aménagement de places de stationnement devant sa propriété rue Jean Jaurès. Nous rappelons que cette même instance avait déjà rejeté un précédent recours de sa part contre l'ensemble du projet d'aménagement de cette rue.

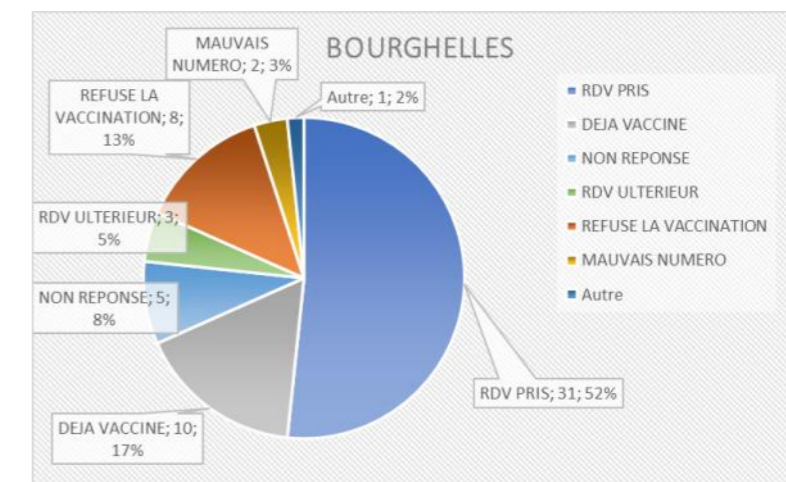
Après ces trois recours qui ont fait l'objet d'une décision favorable à la commune, des litiges demeurent malheureusement. Une ancienne habitation en état de ruine subsiste, alors que la propriétaire s'était engagée à la démonter. Une construction en cours est située pour partie sur le domaine public, puisqu'elle a refusé de régulariser les alignements. Enfin la reprise

des résidus parcellaires liés aux alignements qui devaient faire l'objet d'une régularisation cadastrale reste à traiter. Nous espérons vivement que dans ce

contexte, ces instances pourront être réglées rapidement en bonne intelligence.

Vaccinations (bilan)

Période : du 27 mars au 12 mai 2021, centre de vaccination de Pont-à-Marcq
Cible : personnes de 70 ans et plus ou avec un facteur de comorbidité.



Sur 60 Bourghellois contactés, 31 personnes ont eu un rendez-vous sur le centre de vaccination de Pont-à-Marcq.

Les chiffres communiqués portent uniquement sur les personnes de 70 ans et plus ou ayant un facteur de comorbidité qui ont été contactées par téléphone par la Pévèle Carembault afin de leur proposer un rendez-vous.

D'autres personnes de notre commune ont pu accéder à la vaccination sur Pont-à-Marcq via les créneaux disponibles sur Doctolib.

Élection du président des UNC/AFN de Bachy et Bourghelles

L'assemblée générale des AFN de la section Bachy Bourghelles a eu lieu le samedi 19 juin 2021 pour procéder à l'élection de son nouveau président.

Une vingtaine de personnes étaient présentes pour tout d'abord rendre hommage à M. Maurice Lemaire, porte-drapeaux, décédé en mars 2020 puis à M. Alain Delebarre, président, décédé en avril dernier. L'assemblée a respecté une minute de silence en leur honneur.

M. Roger Carpentier, qui a bien voulu représenter la section lors des dernières manifestations, a présenté la candidature de M. François Tellier, bourghellois depuis 5 ans, retraité, qui s'est proposé pour accepter la présidence. Il a été élu et félicité par le public présent.

Nous souhaitons à M. Tellier la bienvenue dans les associations bourghelloises !



« La Fête des Parents », le 19 Juin 2021

La pandémie n'ayant pas permis de se réunir en 2020, pour la traditionnelle « Fête des Mamans », Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal et le Conseil des Jeunes ont convié les 26 familles bourghelloises dont le bébé était né entre mai 2019 et mai 2021, à une cérémonie rebaptisée « la Fête des Parents ».



Dix familles ont répondu favorablement à notre invitation. Une occasion de nous rencontrer, d'échanger et de faire découvrir l'école et la cantine aux nouveaux parents, mais aussi la cour de récréation où nous avons partagé un moment de convivialité très apprécié de tous et, pour la première fois depuis un an, un verre de l'amitié.



Les parents ont reçu un panier garni de produits locaux, et chaque enfant un livre adapté à son âge.



Conseil des Jeunes

L'élection d'un nouveau Conseil n'a pas pu se réaliser avec la pandémie l'année dernière.

À l'automne prochain, un nouveau Conseil verra le jour.

Mais au fait.... Qu'est-ce qu'un Conseil des Jeunes ? De qui est-il constitué ? Quel est son but ?

À Bourghelles, le Conseil des Jeunes est constitué de 9 membres de 11 à 15 ans. Céline Bordier, Conseillère déléguée encadre le groupe avec l'aide de 4 conseillers municipaux, dans la bonne humeur. La durée du mandat est de 2 ans.

Les membres du Conseil élisent un Maire entre eux et votent pour différents projets qui leur tiennent à cœur sur Bourghelles, avec l'aval du conseil muni-

cipal. En fonction des projets retenus, les conseillers concernés sont invités aux réunions du Conseil des Jeunes.

Le Conseil des Jeunes participe également à certaines manifestations de la commune comme les commémorations, la distribution de colis aux aînés en fin d'année, la Fête des Parents, cette année, la braderie...

Les élections approchent.... Venez vous présenter et n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de la braderie le 12 septembre prochain au stand des « Jeux concours » organisé par le Conseil des Jeunes !

Toujours heureux de partager de nouvelles expériences, nous reviendrons vers vous pour les modalités à suivre si vous

êtes intéressés pour nous rejoindre.

À très vite au Conseil des Jeunes pour de nouvelles aventures citoyennes !

Mathilde et Alric lisent un poème (composé avec César) à la Fête des Parents.



CENTRE DE LOISIRS : ALSH

Du 8 au 30 juillet 2021, l'équipe du centre de loisirs dirigée par :

Adeline et Mathilde



accueille les enfants de 9h à 17h dans les locaux de l'école des Valettes, avec une possibilité de garderie de 7h30 à 18h30. Les animateurs emmèneront cette année les différents groupes découvrir le thème « Les mille et une nuits ».

Activités de plein air, spectacle de magie, ateliers culinaires, danse hip hop... raviront les enfants durant ces 4 semaines.

L'accueil de loisirs pour le mois d'août (du 2 au 20) sera assuré par la commune de Camphin-en-Pévèle.

Inscriptions sur le portail famille de la Pévèle Carembault : <https://accueilsloisirs.pevelecarembault.fr>

Médiathèque de Bourghelles

- Enquête concernant le projet de construction d'une nouvelle médiathèque : Vous recevrez, à la rentrée, un questionnaire papier (ou à remplir en ligne) à ce sujet car **vos avis nous intéressent...**

« Mais où qu'il est Piou-Piou ? »

Les responsables du réseau des médiathèques de la CCPC vous invitent à un « rallye photos » passant par chacune des 32 médiathèques, durant l'été.



Plus d'informations sur : [Pévèle Carembault / Médiathèques - Mais où qu'il est Piou Piou ?? Le jeu de l'été 2021 en Pévèle Carembault \(pevelecarembault.fr\)](https://pevelecarembault.fr)

- La médiathèque de Bourghelles sera fermée du 14/07/21 au 24/08/21 inclus.

Tourisme en Pévèle Carembault

L'Office de Tourisme Pévèle Carembault a édité un **Guide de Loisir(s) de Plein Air** qui regroupe l'ensemble des parcours balisés de randonnée sur notre territoire.

Sur leur nouveau site, découvrez :

- les actualités,
- la carte interactive pour visualiser les randonnées,

- les loisirs de plein air,
- les loisirs culturels et ludiques,
- le patrimoine naturel...

Avez-vous déjà testé les **randonnées en autonomie** proposées par l'Office de Tourisme ?

Du 1^{er} au 28 juillet, l'équipe vous propose de partir à Mérignies pour une balade de 9 km. Il s'agit d'une boucle au départ du parking du golf, un lieu idéal pour débuter la découverte de la commune.



Pour en savoir plus, contactez l'Office de Tourisme au 03 20 34 72 65 ou sur tourisme@pevelecarembault.fr.

École

Comme l'année dernière, la fête de l'école n'a malheureusement pas eu lieu. Un jeu de piste organisé par l'Amicale laïque, le 3 juillet 2021, a permis aux enfants accompagnés de leurs parents, de terminer l'année scolaire dans la bonne humeur.

À cette occasion, les élèves de CM2 ont reçu une calculatrice, offerte par la municipalité pour leur entrée en 6ème ainsi qu'un bon d'achat de la part de l'Amicale laïque.

Associations

Quelques associations ont repris leurs activités depuis la fin du printemps, dans la joie de se retrouver.



Nous vous donnons rendez-vous pour les inscriptions, le vendredi 3 Septembre 2021, au Forum des Associations, salle Nouveaux.

Remerciements

Petit clin d'œil à Sandra Audran, bourghelloise d'adoption depuis presque 20 ans, qui nous quitte bientôt pour rejoindre sa Bretagne natale.

Arrivée avec son mari et ses 3 enfants dans le nord en 2002 (*larmes !*), la famille est tombée sous le charme de notre beau village et s'y est installée.

Grâce à l'école où elle s'est investie en tant que parent d'élèves ainsi qu'à son implication auprès de l'Amicale laïque, Sandra a vite trouvé sa place parmi les habitants.

Nous souhaitons la remercier pour sa participation active dans les associations bourghelloises : en tant que membre du club des Jardiniers bénévoles, dès sa création en 2006, dont elle a assuré ensuite, la présidence pendant 11 ans; membre des Compagnons du Géant Gilbert de Bourghelles depuis la « naissance » de celui-ci (elle participa à la fabrication de sa tête !); à l'initiative du groupe de marche de BSA, le jeudi matin, marches qu'elle organisait à l'occasion.

Remerciements également pour son travail efficace et son dévouement au sein de la municipalité puisque qu'elle a fait partie des élus municipaux durant trois mandats dont 2 comme adjointe à la vie sociale et aux écoles.

Nous lui souhaitons "Bon vent" au sens "marin" du terme et "Bonne chance" pour ce nouveau départ.

Quelques larmes sont encore à prévoir, Sandra, car "din l'nord, in brait deux fois !"

